



Municipalité de Saint-André-Avellin

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DU CONSEIL LOCAL DU PATRIMOINE

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LES RÈGLEMENTS VISANT À CITER LES SITES PATRIMONIAUX DE L'ENSEMBLE INSTITUTIONNEL DES SŒURS DE LA PROVIDENCE ET DU SANCTUAIRE DU MONT- SAINT-JOSEPH.

AVIS PUBLIC est donné pour ce qui suit :

*Le Conseil local du patrimoine tiendra une assemblée publique à la mairie de Saint-André-Avellin, le **15 août 2017 à 15h00**, au cours de laquelle chacune des personnes intéressées aux **règlements visant à citer les sites patrimoniaux de l'ensemble institutionnel des Sœurs de la Providence et du sanctuaire du Mont-Saint-Joseph** pourra faire ses représentations, tel que prévu par les avis de motion adoptés par le Conseil le 10 juillet 2017.*

La documentation concernant les règlements visant à citer les sites patrimoniaux de l'ensemble institutionnel des Sœurs de la Providence et du sanctuaire du Mont-Saint-Joseph est déposée à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Fait et donné à Saint-André-Avellin, le 10 août 2017.

**ME MARIE-CLAUDE CHOQUETTE
DIRECTRICE-GÉNÉRALE**

CERTIFICAT DE PUBLICATION MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ-AVELLIN

Je, soussignée, directrice-générale, domiciliée à Gatineau, certifie sous mon serment d'office, avoir publié le présent avis public à la mairie de Saint-André-Avellin et au Complexe Whissell le 10^e jour du mois d'août 2017.

Me Marie-Claude Choquette
Directrice-générale